CONSEIL MUNICIPAL
****
Séance du 12 avril 2019
****
COMPTE RENDU SOMMAIRE
****

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie
****

Budget Assainissement 2019
Le conseil municipal vote le budget Assainissement 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:
Section Investissement : **351 601.01** Section Exploitation : **87 963.53**

Le conseil a approuvé le projet chiffré établi par le bureau d'études INFRASTRUCTURES CONCEPT en vue du dépôt du dossier d'appel d'offres aux entreprises.

Budget Commune 2019
Les subventions attribuées aux associations locales s'élève à **789.04**€ pour l'année 2019.

Le conseil municipal a décidé le maintien des taux 2018 pour l'imposition 2019.
Taxe habitation : **13.40**% Taxe foncière (bâti) : **19.40**% Taxe foncière (non bâti) : **47.40**%

Le conseil municipal vote le budget Commune 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:
Section Investissement : **145 431.63** Section Fonctionnement: **145 431.63**

Voirie
Le conseil municipal a retenu la proposition financière de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 39 722.00€ HT, soit 47 750.40€ TTC pour la réfection de la Route du Bois au Loup. Ces travaux seront subventionnés par le SMIEEOM à hauteur de 30 000.00€.

13 juillet 2019
La société Pyro Concept fournira le feu d'artifice tiré le 13 juillet 2019, et ses accessoires, pour un montant de **1 258.20**€ TTC.

Divers
Le conseil apporte son soutien à l'ONF pour le maintien d'un service public en milieu forestier.
Un cirque familial s'installera au cours du mois de mai 2019 pour un spectacle d'acrobatie.

Fait et affiché à CHOUSSY, le **15 avril 2019**

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME